

## Communiqué de presse du 18 octobre 2004 - Les Echos

Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes semestriels au 30 juin 2004.

Le résultat net social est positif de 0,74 M€ après 3,2 M€ de provisions pour dépréciation d'actifs.

Le stock d'actifs sociaux nets de provisions s'élevait, au 30 juin 2004, à 99,5 M€ répartis entre Groupe Gascogne (43,5 M€) les activités d'hôtellerie et de tourisme (23,4 M€) le secteur bois (12,3 M€) l'immobilier (11,7 M€), l'aquaculture (5,5 M€) divers (3,14 M€). Le montant des actifs sociaux liés au dollar s'élevait à 27,5 M€, le taux de conversion au 30 juin étant de 1 € pour 1,2155 US\$.

Ce stock d'actifs était financé par les fonds propres à hauteur de 78 M€; l'actif net social par action ressortait à 27,7 €uros.

Le chiffre d'affaires consolidé (hors Groupe Gascogne) s'élevait à 20,4 M€ (dont 3,6 M€ pour l'hôtellerie; 12,5 M€ pour le bois, 2,7 M€ pour l'immobilier et 1,6 M€ pour l'aquaculture).

Le résultat net consolidé du premier semestre est négatif de 1,12 M€.

Le Conseil d'Administration a donné son accord sur la cession de certains actifs devenus périphériques et arrivés à maturité afin de concentrer la stratégie d'investissements d'EEM d'une part dans le secteur hôtellerie/tourisme en prolongeant en Asie du sud-est le développement de la chaîne VICTORIA et d'autre part sur GROUPE GASCOGNE dont EEM se félicite des premiers signes de redressement significatif liés aux mesures prises par la nouvelle équipe de Direction.

Depuis l'arrêté des comptes, EEM a procédé à la cession de sa filiale hongroise, ANTANA Kft, propriétaire d'entrepôts à Budapest. La plus-value, nette des frais annexes, de 7 M€ réalisée sur la vente de cet actif inscrit dans les livres pour 2,5 M€, permettra de dégager, pour l'exercice 2004, un résultat net social de l'ordre de 5,5 M€ avant d'éventuelles provisions pour dépréciation de la monnaie américaine ou d'actifs. Cette estimation est susceptible d'être relevée en cas de nouvelles cessions d'actifs d'ici à la fin de l'exercice.

Le Conseil a, par ailleurs, décidé la distribution de 1 action gratuite pour 10 actions anciennes à compter du 8 novembre 2004.